



**Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États
et gouvernements ayant le français en partage**

Relevé de décisions de la 33^e session ministérielle

N'Djamena (Tchad), les 4 et 5 mars 2011

RELEVÉ DE DÉCISIONS

33^e session ministérielle de la Conféjes

N'Djamena (Tchad), les 4 et 5 mars 2011

Décision n°1/Conféjes/C33-2011 : Mise en place du nouveau Bureau

La Conférence désigne son nouveau Bureau, composé comme suit :

- Président : Tchad
- Premier vice-président : Burundi
- Deuxième vice-président : Niger
- Rapporteur : Centrafrique
- Membres : Burkina Faso, Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, Djibouti, Égypte, France, Gabon, Liban, Mali, Maurice, Sénégal

Décision n°2/Conféjes/C33-2011 : Accueil des 10^e et 11^e réunions du Bureau

La Conférence confie l'organisation de la 10^e réunion du Bureau (2012) au Burundi et celle de la 11^e réunion du Bureau (2014) à Djibouti

Décision n°3/Conféjes/C33-2011 : Accueil de la 34^e Session ministérielle

La Conférence confie l'organisation de la 34^e Session ministérielle, en 2013, au Niger.

Décision n°4/Conféjes/C33-2011 : Rapport d'activités du Secrétaire général

La Conférence approuve le rapport d'activités du Secrétaire général et le félicite de la qualité du rapport présenté, tant sur la présentation matérielle que sur le fond. Elle apprécie que, cette année encore, l'équipe du Secrétariat général ait su faire face de manière satisfaisante aux contraintes d'ordre financier tout en exécutant en sept mois une programmation conforme aux directives du Bureau réuni les 11 et 12 mars 2010 à Marrakech.

Elle note avec une satisfaction particulière la présentation d'un tableau de suivi des principales décisions du 9^e Bureau, les efforts faits pour l'amélioration du site web, qui offre maintenant une belle visualisation des actions de la CONFÉJES, ainsi que la qualité des publications réalisées en 2010.

Décision n°5/Conféjes/C33-2011 : Jeux de la Francophonie

La Conférence donne mandat au Secrétaire général, en concertation avec le CIJF, de poursuivre toutes actions utiles à la préparation et l'organisation des VII^{es} Jeux de la Francophonie, de manière à assurer un plein succès à cette prochaine édition, notamment pour ce qui concerne le nombre et la qualité des participants dans la partie sportive, et de contribuer à la réflexion menée sur l'environnement des Jeux et la sensibilisation en amont de la jeunesse francophone.

Décision n°6/Conféjes/C33-2011 : Programmation 2011

La Conférence adopte la programmation 2011 présentée par le Secrétaire général, tout en notant une nouvelle fois que sa mise en œuvre intégrale dépendra de la disponibilité effective des financements nécessaires. Elle renouvelle sa confiance au Secrétaire général pour procéder, le cas échéant, aux adaptations motivées par l'enveloppe financière définitive

Elle lance, à ce sujet, un appel pressant à ceux de ses membres non encore à jour de leurs diverses contributions pour qu'ils s'acquittent de leurs engagements passés dans les meilleurs délais possibles.

Décision n°7/Conféjes/C33-2011 : Étude d'impact sur le FIJ

La Conférence approuve le rapport de l'étude d'impact sur le FIJ et ses recommandations, sous réserve des spécificités financières nationales pour ce qui concerne d'éventuels financements pluriannuels. Elle donne mandat au Secrétaire général pour prendre des dispositions utiles pour un début de mise en œuvre de mesures de renforcement et/ou d'ajustement dès la programmation 2011.

Décision n°8/Conféjes/ C33-2011 : Les TIC et les politiques nationales Jeunesse et Sport

La Conférence adopte le document introductif au thème d'études de la 33^e session et donne mandat au Secrétaire général de prendre toute initiative utile dans le cadre de la programmation pour favoriser l'accès des jeunes aux TIC afin de les aider à mieux s'intégrer dans la société moderne et contribuer à « *un cyberspace libre et accessible, riche de contenus francophones* ».

Décision n°9/Conféjes/ C33-2011 : Relations entre les États et gouvernements membres et le Secrétariat général

La Conférence prend acte avec satisfaction de la volonté réaffirmée du Secrétaire général de maintenir et accentuer une concertation régulière et des échanges d'informations dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ses programmes.

Elle invite l'ensemble des États et gouvernements membres à contribuer plus efficacement à la réussite de cette politique participative en incitant les différents services concernés à faire preuve d'une réactivité plus immédiate dans leurs relations avec le Secrétariat général.

Décision n°10/Conféjes/ C33-2011 : Commission consultative permanente

La Conférence adopte le rapport de la Commission consultative permanente et les recommandations visant la poursuite du processus d'implantation du système LMD dans les instituts nationaux, au soutien des États et gouvernements membres à la recherche à travers la mise en place de mesures nationales d'accompagnement des instituts et d'appui des travaux du Groupe d'étude sur la formation continue.

Décision n°11/Conféjes/ C33-2011 : Relance de l'éducation physique et du sport à l'école

La Conférence prend acte de la signature des conventions sur la relance de l'EPS à l'école entre la CONFÉJES et la CONFÉMEN, deux institutions de la Francophonie ayant en charge l'éducation, et invite les États et gouvernements membres à mettre en œuvre les dispositions contenues dans ces conventions en vue de faire de l'EPS un facteur clé dans la poursuite des objectifs du système éducatif.

Décision n°12/Conféjes/C33-2011 : Détection des jeunes talents sportifs

La Conférence relève l'importance d'un programme national de développement du sport et invite les États et gouvernements membres à créer un dispositif de prise en charge de la détection, du suivi et de la formation des jeunes talents sportifs dans les politiques nationales.

Décision n°13/Conféjes/C33-2011 : Égalité entre les femmes et les hommes

La Conférence prend acte des efforts accomplis par le Secrétariat général pour tendre à la parité des genres dans les différents programmes.

Constatant toutefois le relatif éloignement de cet objectif, elle donne mandat au Secrétaire général d'entreprendre toutes actions utiles pour sensibiliser chaque ministre à l'importance de cette parité, particulièrement dans le cas des stages sportifs, d'athlètes comme de cadres ou de jeunes espoirs.

Décision n°14/Conféjes/C33-2011 : Programme spécial Haïti

La Conférence se félicite de l'ensemble d'actions mises en œuvre par le Secrétariat général en faveur d'Haïti, en application du mandat donné par le Bureau en 2010. Ce programme,

pour un montant total de 124 millions FCFA, a été entièrement disponible dès juin 2010. Il a ainsi traduit avec célérité la solidarité agissante de la CONFÉJES envers le peuple et la jeunesse de ce pays, lourdement éprouvé.

Décision n°15/Conféjes/C33-2011 : Rapport des Commissaires aux comptes

La Conférence adopte le rapport et les recommandations des Commissaires aux comptes pour l'année 2010.

Décision n°16/Conféjes/C33-2011 : Quitus au Secrétaire général

La Conférence donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 et le félicite pour les améliorations apportées, selon le mandat qui lui avait été donné, dans la présentation et le mode de gestion des comptes.

Décision n°17/Conféjes/C33-2011 : Budget de fonctionnement

La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2011 du Secrétariat général, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent trente et un millions cinq cent vingt-sept mille francs CFA (231 527 000 FCFA), soit un montant identique à celui des années précédentes.

Décision n°18/Conféjes/C33-2011 : Rapport financier

La Conférence adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire général et constate la bonne gestion administrative et financière de l'exercice 2010.

Décision n°19/Conféjes/C33-2011 : Plan comptable

La Conférence adopte le nouveau plan comptable résultant de la mission de diagnostic-conseil du Cabinet Samba Ba – Diom, consulté en application de la recommandation des Commissaires aux comptes adoptée par le Bureau de Marrakech.

Décision n°20/Conféjes/C33-2011 : Textes fondamentaux

La Conférence adopte la nouvelle rédaction des textes fondamentaux faisant suite à la concertation organisée par le Secrétaire général auprès de l'ensemble des États et gouvernements membres, en application de la décision n°20/Conféjes/B9-2010

Décision n°21/Conféjes/C33-2011 : Alimentation du Fonds commun

La Conférence enregistre les annonces de contributions au Fonds commun pour un montant total de six cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent trente-cinq mille cent quarante-quatre francs CFA (697 235 144 F CFA). Elle remercie les États et gouvernements y ayant contribué.

Décision n°22/Conféjes/C33-2011 : Mouvements financiers

Afin de permettre au Secrétariat général un suivi plus efficace des différentes contributions versées, la Conférence demande à tous les États et gouvernements membres de communiquer aussitôt toute information bancaire relative à leurs virements de fonds à destination de la CONFÉJES.

Décision n°23/Conféjes/C33-2011 : Nominations aux postes de directeurs et directeurs adjoints à la Conféjes

La Conférence a décidé de nommer :

- pour un second mandat de trois ans non renouvelable : M. François Alla Yao (Côte d'Ivoire) au poste de directeur des programmes EPS Sports et M. Macodé Ndiaye (Sénégal) au poste de directeur adjoint des programmes Jeunesse ;
- pour un premier mandat de trois ans renouvelable une fois M^{me} Sylvaine Ariane Bissik (Cameroun) au poste de directrice adjointe des programmes EPS Sports.

La date de prise de fonctions est fixée au 1^{er} septembre 2011.

Décision n°24/Conféjes/C33-2011 : Nouvel appel à candidatures aux postes de directeurs et de directeurs adjoints à la Conféjes

La Conférence donne mandat au Secrétaire général d'organiser dans les meilleurs délais un nouvel appel à candidatures pour le recrutement du directeur des programmes jeunesse, du directeur administratif et financier, et du directeur administratif et financier adjoint, de procéder à la sélection et de proposer au président en exercice leur nomination.

Motion de soutien 1

La Conférence apporte son soutien à la France et appelle tous ses membres et l'ensemble des membres de l'Organisation internationale de la Francophonie à soutenir la candidature de la ville d'Annecy, seule candidature francophone pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2018.

Motion de soutien 2

La Conférence apporte son soutien au Gabon et à la Guinée équatoriale, pays co-organisateurs de la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football en 2012. Elle félicite ces deux pays de leur initiative permettant d'accueillir en terre francophone l'un des plus grands événements du sport africain.

Motion de soutien 3

La Conférence adresse ses félicitations au Maroc, qui vient d'obtenir l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football pour les moins de dix-sept ans en 2013 et l'assure de son soutien dans cette entreprise en faveur de la pratique sportive de haut niveau des jeunes africains.

Motion de remerciements aux Commissaires aux comptes sortants

La Conférence adresse ses plus vifs remerciements à l'endroit de M. André Bélanger qui vient de quitter sa fonction de Commissaire aux comptes de la CONFÉJES après six années de présence compétente et rigoureuse, toujours cordiale. Ses remerciements vont aussi au gouvernement du Québec, qui a bien voulu désigner cet expert particulièrement apprécié, pour assurer le contrôle et le suivi des comptes de la CONFÉJES.

La Conférence adresse également ses plus vifs remerciements à M. Jean-François Guillot, qui doit cesser prochainement sa fonction de Commissaire aux comptes de la CONFÉJES. Durant ses quatre années d'exercice auprès de la Conféjes, celui-ci a su accompagner avec compétence, pertinence et pédagogie l'évolution des règles et pratiques comptables de l'institution vers plus de transparence et de modernité. Ces remerciements vont aussi à la France qui a bien voulu désigner cet expert dont le départ sera regretté.

Motion de remerciements aux autorités tchadiennes

La Conférence adresse ses sincères remerciements à M. Djibert Younous, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, et à ses collaborateurs pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les excellentes conditions de séjour et de travail qui ont favorisé le bon déroulement des travaux, et le prie de bien vouloir transmettre sa reconnaissance à Son Excellence Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, ainsi qu'à son gouvernement et au peuple tchadien.